



Triple Sélectif Régional

# Slalom de Canoë-Kayak

## A BEAUMONTEL

21 janvier 2012  
de 13h00 à 17h00

22 janvier 2012  
de 10h00 à 17h00

en partenariat avec



PATISSERIES  
ROSELINE  
77 Rue Saint-Nicolas  
27190 BEAUMONT LE ROGER  
Tél : 02 32 45 78 69 - Fax : 02 32 43 63 98



# Sélectifs régionaux de slalom

## les samedi 21 et dimanche 22 janvier 2012

### Inscriptions

- Date limite: Mardi 17 janvier 2012 à minuit

- Via le site fédéral

**Public des sélectifs régionaux slalom :** minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans, niveau pagai verte.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 5€ (ordre : CRNCK) par embarcation, par journée (5€ le samedi, 5€ le dimanche), pour toutes les catégories (minimes inclus).

### Programme

**Très important :** La compétition a lieu sur une propriété privée, merci de respecter scrupuleusement les zones délimitées pour stationner et se déplacer à pieds.

Ne jamais débarquer sur la rive opposée, ni descendre la rivière en aval de la compétition.

L'accès aux passerelles est interdit.

#### **Samedi 21 janvier 2012**

8h00 - 10h30 Entraînement possible en amont et sur le site de la compétition sous la responsabilité des clubs.

10h30 - 11h30 Paiement des inscriptions + retrait des dossards contre chèque de caution (30 €uros par dossard).

10h30 - 11h30 Montage du parcours sélectif 1

11h30 Réunion des juges de portes

12h15 Ouverture éventuelle (à la discréction du juge arbitre)

13h00 Premier départ sélectif 1

17h00 Montage du parcours sélectif 2

17h30 Proclamation des résultats sélectif 1 et verre de l'amitié

#### **Dimanche 22 janvier 2012**

8h30 Paiement des inscriptions + retrait des dossards contre chèque de caution (30 €uros par dossard).

8h45 Réunion des juges de portes

9h15 Ouverture éventuelle (à la discréction du juge arbitre)

10h00 Premier départ sélectif 2

12h30 Réunion des juges de portes

13h00 Premier départ sélectif 3

16h15 Proclamation des résultats avec remise des récompenses sélectifs 2 et 3.

### Organigramme

R1 Yves DULOUARD

Traceurs Chloé GATUINGT / François BONNET

Juges arbitre Course n°1 Mélina MERCIER

Course n°2 Teddy POULARD

Course n°3 A définir

Chaque club devra fournir un juge de portes ayant validé sa formation, pour toute la journée (1 à partir de 3 embarcations, 2 au-delà de 12 embarcations).

Le R1 et le comité d'organisation conseillent très fortement aux compétiteurs d'être chaussés de bottillons et d'équiper leur bateau de 4 gonfles.

Le comité d'organisation (CSBCK) se réserve le droit d'annuler la compétition suivant les conditions météorologiques et le niveau d'eau.

Une buvette sera organisée sur place le dimanche.